



Newsletter militante d'octobre 2009

Le conseil d'administration communique...

contact@federationcentreslgbt.org - site internet en construction

Des droits pour nos enfants... Pas des berceuses !

Suite à l'avant-projet de loi qui a fuité dans la presse au printemps dernier, nous vous proposons de reprendre le sujet en main.

En effet, nous sommes bien conscients qu'un statut du beau-parent ne répond pas à nos revendications d'égalité des droits pour toutes et tous, pour autant il permettrait d'améliorer le quotidien de quelques familles, et pour cela, il faut se battre !

Aujourd'hui l'actualité nous rattrape car notre campagne d'interpellation était prête alors que le député M. Léonetti vient de rendre son rapport de commission au Premier Ministre (disponible sur le site du Gouvernement).

L'absence de contenu du rapport de la commission nous oblige à modifier notre angle d'attaque et réécrire notre campagne militante.

Nous proposons toujours une action de type lobbying public, pour exprimer notre colère et interpeler le grand public, en organisant un rassemblement devant un lieu stratégique (à votre choix) de votre ville (place centrale, marché,...) le 31/10 après-midi.



Boîte à outils : courrier parlementaires + communiqué de presse + tract à distribuer + fiche argumentaire



10 ans du PaCS : vive les Pacsé-e-s !!

Il nous semble essentiel de rappeler, en ce jour anniversaire, que le PaCS est bien un droit nouveau acquis par la communauté LGBT au bénéfice de l'ensemble de la société.

En effet il s'est inscrit comme une proposition nouvelle d'union, largement utilisé par les couples hétérosexuels, et en rien comme un substitutif au mariage.

Nous rappelons ici que c'est bien la question de la parentalité par des couples

homosexuels qui bloque l'ouverture légale du mariage civil aux couples de même sexe.

Date anniversaire : 15 novembre

Boîte à outils : courrier parlementaires + courrier maires + communiqué presse + fiche argumentaire



Stérilisation forcée des Trans : assez d'inhumanité

En effet, une personne née fille et qui a changé chirurgicalement de sexe pour devenir un homme, doit obligatoirement produire un certificat de stérilité pour espérer voir ses papiers d'identité changer.

Nous estimons cela inacceptable et rappelons en cela les propos récents du Commissaire européen aux Droits de l'Homme auprès du Conseil de l'Europe.

Le Conseil d'administration soutient bien évidemment Trans Aide dans cette démarche et appelle tous les Membres au même soutien.

Boîte à outils : fiche argumentaire



Newsletter militante : outil de communication du CA fédéral à destination des directions des associations Membres et de leurs adhérent-e-s et sympathisant-e-s.